



SGS AUTOMOTIVE

Programme de la formation initiale De contrôleur technique Véhicule Léger - 322h

52 72 013 73 72

Objectif de la formation

Acquisition de connaissances et compétences attendues pour exercer la fonction de contrôleur technique véhicule léger.

Contenu de la formation

- Réglementation du contrôle technique (arrêté du 16/06/91, code de la route et IT)
- Méthodologie de contrôle (8 fonctions)
- Critères d'interprétation des défaillances
- Véhicules spécifiques (taxi, école, sanitaire, VL TP, véhicules de collection)
- Véhicules gaz (GPL, GNC)
- Véhicules électriques et hybrides
- Règles d'homologation et d'immatriculation des véhicules
- Gestion du matériel de contrôle technique
- Gestion des liaisons entre appareil de contrôle.
- Approche de la gestion qualité (norme 17020)
- Evolution technologique des véhicules (EOBD, dépollution, 4x4)
- Utilisation des outils informatiques (logiciel, terminal de saisie portable)
- Livret d'exercice informatique de véhicules

APPLICATIONS PRATIQUES

- Mise en application pratique en centre de formation
- Mise en application pratique en centre de contrôle avec suivi du livret d'activités du stagiaire

Objectifs de la formation

- Assurer en autonomie, un contrôle technique en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Maîtriser les techniques de communication pour effectuer la restitution orale du contrôle auprès d'un client.
- Maîtriser l'exploitation des outils techniques adaptés au contrôle technique
- Assurer le suivi et mettre en œuvre les démarches de maintenance obligatoires liées au centre de contrôle

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 en mécanique automobile.
(Ex : BACPRO, CQP, Titre Professionnel ...)

Durée de la formation

7 semaines en centre de formation
2 semaines de pratique en centre de contrôle

Public

Personne souhaitant devenir contrôleur technique VL

Effectif

Minimum 6 participants
Maximum 14 participants

Pédagogie

Pédagogie active,
participative et démonstrative

Formateur

Formateur spécialisé contrôle technique véhicules légers, qualifié dans le CT des véhicules électriques et hybrides.

